|  |
| --- |
| **2024/08** |

 **EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

|  |
| --- |
| nombre de membres |
| Afférents au conseil municipal |  | En exercice | Qui ont pris part à la Délibé-ration | Qui ont pris part au vote |
| 13 |  | 13 | 9 | 9 |

Séance du 28 mars

\_\_\_\_\_\_\_\_\_

L’an deux mil vingt-quatre, le 28 mars

Convocation 22/03/2024

Date d’affichage 22/03/2024

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s’est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. DECUYPER - S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE (arrivée à 19h17) – P. LAMY- BOYET – F. EUSTACHE – C. GUILLAUME – H. CAPPELLAZZI

Ont donné pouvoir : W. COLAS à E. TRESCARTES

Absent excusé : P. BARDEL

Absent : A. DEGUY - C. BLARDAT-KATOUI

Secrétaire :S. GREMY

### **COMPTE DE GESTION 2023 – ASSAINISSEMENT**

Mme le Maire indique que l’exécution des dépenses et des recettes relatives à l’exercice 2023 a été réalisée par le Trésorier de Joigny et que le compte de gestion du budget assainissement établie par ce dernier est conforme au compte administratif.

Le Conseil Municipal, approuve à l’unanimité le compte de gestion du receveur municipal dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour 2023.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et ans ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Le Secrétaire de séance Le Maire

 Stéphanie GREMY Catherine DECUYPER